

Keleier

an "Ti-Kear"



51^{ème} année

PLOURIN

N° 51

Mardi

17 Décembre 2024

/ CYBERESPACE /

Ouvert toutes les semaines **du Lundi après-midi au Samedi matin** :

Matin de 9h à 12h – Après-midi de 13h30 à 18h

02 98 04 37 44 - cyber@plourin.fr

Le Cyberspace sera fermé le Mardi 24 Décembre, l'après-midi.

/ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE /

Horaires d'ouvertures : le Lundi de 16h30 à 18h30 - le Mercredi de 10h à 12h – le Samedi de 10h à 12h.

Fermeture le samedi 21 décembre après la permanence - Réouverture le lundi 6 janvier. L'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

/ PETITE REINE PLOURINOISE /

Tous les Jeudis, Marche - Départ 14h, Parking de la Gare. **Dimanche 22 Décembre** : Cyclo, 8h30 – VTT & Marcheurs, départ 9H00 du local.

/ AVIS DIVERS /

MAIRIE- AGENCE POSTALE : Bureaux ouverts tous les jours du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h – Samedi, de 9H à 11H30. Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : www.plourin.fr Courriel : accueil@mairie-plourin.fr

Les bureaux seront fermés les Mardis 24 et 31 Décembre, l'après-midi.

RECENSEMENT - JOURNÉE DU CITOYEN : Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.

PAROISSE : **Samedi 21 Décembre** : Messes à 18H à Lampaul-Ploudalmézeau et Lanrivouré.

Dimanche 22 Décembre :

Messes à 9H30 à Ploudalmézeau et Lampaul-Plouarzel & à 11H à Saint-Renan, Porspoder et Plougouvelin.

Messes de Noël : **Mardi 24 décembre** à 18H, veillées de Noël à Ploudalmézeau, Saint-Renan, Porspoder, Plouarzel, Plougouvelin.

Mardi 24 décembre, veillées de Noël à 20H à Portsall et à 21H à Saint-Renan.

Mercredi 25 décembre, messe de l'aurore à 8H à Saint-Renan.

Mercredi 25 décembre à 10H30, messes de Noël à Plouguin, Saint-Renan et Trébabu.

CABINET INFIRMIER : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ 06 47 50 75 60.

CL & LUI COIFFURE : Le salon sera fermé du 1^{er} au 07 Janvier inclus.

A.T. TAXI : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné. ☎ 06 45 74 92 24.

DISTRI CLUB MÉDICAL - PLOURIN : ZA de Keryar - plourin@districlubmedical.com - ☎ 02 98 45 28 40 – Pour particuliers et professionnels : Importante gamme de produits disponibles.

RECYCLERIE IROISE « TRI BUT » - PLOURIN : Face à la déchetterie. Donnez une seconde vie à vos objets et minimisez le gaspillage ! Nos horaires : lundi et vendredi de 14h à 17h (dépôts uniquement) & mercredi et samedi 10h-12h30 et 14h-18h (dépôts + boutique) Nous sommes également à la recherche de bénévoles. Contactez-nous : 06 83 21 86 03 // iroisetribut@gmail.com

VESTIBOUTIQUE PLOUDALMEZEAU – CROIX ROUGE FRANÇAISE : S'adresse à tous, sans conditions de revenus et propose des vêtements pour hommes, femmes, enfants et bébés ainsi que des chaussures, des accessoires, du linge de maison. Espace Kerjols - Ouvert : Mercredi de 14 à 17 H - Samedi de 10 à 13 H.

A. D. M. R. du PAYS D'IROISE : L'ADMR du Pays d'Iroise, Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, vous accueille dans les locaux du CDAS de PLOUDALMÉZEAU, 36 Rue de Brest, les Lundis et Mercredis matin de 8h à 12h et les Vendredis de 14h à 17h. Les assistantes techniques de coordination sont également joignables au 02 98 48 06 90 pour tout renseignement sur nos prestations : entretien du cadre de vie, accompagnements, courses, préparation des repas, service handicap, garde d'enfants... www.admr-paysdiroise.fr

A. D. M. R. – MAISON TY COCON – PLOUARZEL : Propose aux + de 60 ans et aux proches aidants du territoire des ateliers gratuits de yoga du rire à la Maison ADMR Ty Cocon de Plouarzel. Tous les mardis de 14h30 à 15h30, c'est gratuit ! Inscription au 06 76 99 63 27 – lprigent@admr29pi.org.
Programme complet des activités sur www.admr-paysdiroise.fr

FRANCE SERVICES - PLOUARZEL : - Permanences mensuelles de la DDFIP 29 chaque 3^{ème} lundi du mois. Pour participer à ces accueils, la prise de rendez-vous est obligatoire : - soit sur le site www.impots.gouv.fr, onglet contact et RDV (il n'est pas nécessaire de posséder un espace personnel sur le site impots.gouv.fr pour prendre rdv) - soit directement auprès de notre France services au 02 98 36 27 31.

TÉLÉTHON 2024 : - LAMPAUL-PLAUDALMEZEAU : Une urne est mise à disposition à la mairie durant tout le mois de décembre.

/ PETITES ANNONCES /

* Trouvé sac en toile à la Salle Kan Lévénez le mardi 17 Décembre.

* « GRC Automobile » - A cours d'inspiration pour Noël, n'hésitez plus, offrez à vos proches un bon cadeau pour un nettoyage approfondi et professionnel de leur véhicule. Contactez-nous – Hugo GOURVENEC – ☎ 07 89 64 40 72 – 7grc.automobile@gmail.com.

* « Multi-Service Plomberie Chauffage » : Erwan PRONOST – Kerdusval à Plourin – ☎ 06 99 60 32 83.

* « Hop Hop Hop, C'est du Propre » - Entretien Maison, Linge, Aide à domicile, Aide à la préparation des repas, Petit jardinage - Paiement Cesu – Plourin et alentours – ☎ 07 78 58 53 47 – Tiffanie.

* « NICO EST LÀ - Multiservice » Bricolage, Jardinage, Nettoyage haute pression, Vigilance domicile, Livraison courses à domicile, Nettoyage vitres et sols, Aide au déménagement, sur Plourin et alentours. ☎ 06 13 39 10 44 – Nico.est.la.29@gmail.com – www.nico-est-la.fr

* « LA CAVE de GILLES » : Sélection de vins de l'Yonne (89) en blancs, rouges, crémant et de vins de Bandol en rosés et rouge, box de 5 litres en rosés de Provence et Côtes d'Auxerre rouge. Dégustation individuelle ou groupe (max 12 personnes) sur rendez-vous : ☎ 06 85 10 86 85.

/ MEMENTO /

- * **Pharmacie** : Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.
- * **A. D. M. R.** : Aide à Domicile en Milieu Rural : Aide à la personne, entretien logement... 02 98 32 60 04 - contact@admr29pi.org
- * **RAIL emploi services** : Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68.
- * **Atelier Communal** : 02 98 04 36 81. * **Déchèterie – PLOURIN** : 02 98 04 43 68. * **C. C. P. I.** : 02 98 84 28 65.
- * **Syndicat de propriété rurale du Finistère** : Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12 - 06 50 42 06 69.
- * **Conciliateur de justice** : Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmézeau. Permanence le jeudi après-midi de 14h à 17h : 02 98 48 10 48.
- * **Equipe Iroise du Secours catholique** : Tel 06.75.01.93.13 – mail - sc.iroise.29@gmail.com
- * **Presse locale** : **Le Télégramme** : Laurent Charbonnier – 06 26 65 36 56 – l.charbonnier.letelegramme@gmail.com
Ouest France : Jean Vantalou – 06 20 95 63 16 – jeanvantalou@gmail.com

/ ALERTE GENDARMERIE - VOLS DE CABLES TELEPHONIQUES ORANGE /

Depuis plusieurs semaines, des équipes de malfaiteurs sévissent en FINISTÈRE en dérobant les lignes téléphoniques enterrées / câbles ORANGE. Ces actes de vandalisme mettent en difficultés vos propres accès aux réseaux de téléphonie et d'internet ; ils portent atteintes aux activités économiques et commerciales. Enfin, ces vols mettent en danger certaines personnes disposant d'un suivi médical à distance - qui utilisent lesdits réseaux de communication.

Les auteurs agissent de nuit, à l'aide de véhicules de type fourgon "utilitaires". Ils accèdent aux regards d'accès enterrés, sectionnent les câbles puis procèdent à l'aide de leur véhicule à l'extraction par traction.

Aussi, la Gendarmerie lance aujourd'hui un appel à témoin et encourage à signaler immédiatement tout comportement suspect - notamment la nuit ... stationnement de fourgon sur les bords de route, individus à pied, etc. --> **en composant immédiatement le 17**. Ne pas vous exposer au danger, ni intervenir - mais signaler les faits permettra aux patrouilles de gendarmes d'intervenir rapidement et plus efficacement. Nous avons besoin de vous, de chacune et de chacun. La gendarmerie vous remercie par avance pour votre aide et votre engagement citoyen à nos côtés. Notre priorité, votre sécurité !

COMMUNIQUÉS DE LA CCPI - Services communautaires : 02 98 84 28 65

Maison de l'Emploi : Mission Locale (pour les – de 26 ans) : Du Lundi au Vendredi sur RDV au 02 98 32 43 05.

P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : Accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (Préinscription obligatoire). **Offres d'emploi à consulter sur** : <https://www.pays-iroise.bzh/services-population/maison-de-l-emploi> et <https://www.facebook.com/EconomieEtEmploi.PaysIroiseCommunaute/> **Contact** : 02 98 32 47 80 ou maison.emploi@ccpi.bzh

Maison de l'Emploi : Permanence de l'ADIE (création d'entreprise) : le 19/12

Infos : maison.emploi@ccpi.bzh / 02 98 32 47 80 du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h (sauf le vendredi 16h30).

Ma Prime Rénov : Une aide de l'État qui permet aux propriétaires de financer les travaux de rénovation énergétique de leur logement. Depuis le 1^{er} janvier 2024, MaPrimeRénov' comporte deux volets : « Parcours par geste » (un ou plusieurs travaux) et « Parcours accompagné » (travaux d'ampleur). Infos sur tinerjie.fr ou au 02 98 33 20 09.

Ecole de musique d'iroise : Audition piano, le 18/12 à 18h30, espace Kéraudy, Plougonvelin

Stage ensemble jazz, du 26 au 28/12, espace culturel, Saint Renan. Ouvert à tous instruments, tous niveaux.

Souscription des acteurs touristiques à l'Office de Tourisme Iroise Bretagne : Intégrez le réseau des acteurs du tourisme en Iroise.

Pour les propriétaires d'un meublé ou de chambres d'hôtes nous vous invitons à contacter le service hébergements au 02 98 89 55 04 / hebergement@iroise-bretagne.bzh. Pour les restaurateurs, prestataires d'activités, commerçants, artistes, artisans... nous vous invitons à contacter Solen au 02 98 89 69 46 / solen@iroise-bretagne.bzh. Plus d'info sur : <https://www.iroise-bretagne.bzh/espace-pro/>.

Pour réduire mes frais d'essence, je deviens covoitureur solidaire : Vous allez en voiture au travail ? Vous faites des trajets réguliers (même en horaires décalés) ? Vous pouvez aider une personne à aller vers l'emploi ou la formation en devenant covoitureur avec **éhop solidaires** ! Infos et inscription au 02 99 38 01 56 ou sur <https://ehop.bzh/covoitureur-solidaire>.

Pour un cadeau coup de cœur, offrez un composteur : Pays d'Iroise Communauté proposant des composteurs en bois et en plastique recyclé à tarif aidé (30 €), l'opération « Offrez un composteur à Noël » peut certainement vous intéresser ! Infos et réservation au 02 98 32 37 83 ou sur www.pays-iroise.bzh.

Opération « Ramène ta coquille » : Du 01/12 au 31/01, déposez vos coquilles vides (huîtres, coquilles Saint-Jacques...) en vrac, sans sac (attention pas les crustacés !) dans les bacs dédiés sur les communes et dans les déchèteries. Elles seront compostées. Liste des points de collecte sur pays-iroise.bzh. Infos au 02 98 32 37 83.

Jours fériés : Modification de la collecte des déchets : En raison des **Mercredi 25 Décembre et Mercredi 1^{er} Janvier (jours fériés)**, les collectes des ordures ménagères et des emballages ménagers prévues habituellement le mercredi, le jeudi et le vendredi seront **décalées de 24h**.

Déchèteries : préparez votre passage : Avant votre passage en déchèterie, trie et regroupez au préalable vos déchets. À Plougonvelin, Ploudalmézeau et Plouarzel, 2 agents vous orientent pour réduire au maximum les déchets déposés en tout-venant (encombrants et incinérables) dont l'impact environnemental et économique est important.

Déchèteries : nouveaux horaires en 2025 : Basse saison du 01/10 au 30/04 et haute saison du 02/05 au 30/09. A compter du 2 janvier 2025, voici ce qui change, déchèterie par déchèterie : - Plougonvelin, Ploudalmézeau et Plouarzel : fermeture le mardi toute l'année

- **PLOURIN, toute l'année : ouverture les lundi, mercredi, jeudi et vendredi uniquement le matin (10h-12h30). Ouverture le samedi, 10h-12h puis 14h-17h (18h en haute saison). Fermeture les mardi et dimanche.**

- Milizac-Guipronvel : ouverture les lundi, mercredi, jeudi et vendredi uniquement l'après-midi 14h-17h (18h en haute saison). Ouverture le samedi, 10h-12h puis 14h-17h (18h en haute saison). Fermeture les mardi et dimanche.

Nouvelle carte horaires disponible sur pays-iroise.bzh, à la Communauté et en mairie prochainement.

Réunions publiques « Le SCoT, c'est notre affaire ! »

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Brest est un document d'urbanisme qui oriente l'aménagement et le développement de notre territoire pour 20 ans. Un nouveau document est en cours d'élaboration pour la période 2026-2046.

Économie, environnement, logement, littoral, agriculture, mobilités, foncier... venez découvrir les futures règles d'aménagement du territoire lors d'une des trois réunions publiques organisées par le Pôle métropolitain du Pays de Brest :

- Le **20 décembre 2024** au Hangar (près de la cimenterie) à **Landerneau**, 18h30-20h30,
- Le **7 janvier 2025** à la salle Marcel Bouguen à **Plabennec**, 18h30-20h30,
- Le **8 janvier 2025** à la salle des fêtes de **Châteaulin**, 18h30-20h30.

Plus d'informations sur le site du Pays de Brest : <https://www.pays-de-brest.fr/le-scot/revision-du-scot>

Aussi, une exposition sur le projet de SCoT révisé se déroulera **du 16 décembre 2024 au 16 janvier 2025**, au siège de la Communauté de Communes, zone de Kerdrioual à Lanrivoaré.

Pour en savoir plus : <https://www.pays-iroise.bzh/ma-communaute-de-communes/actions-projets/plan-local-durbanisme-intercommunal-pluih/schema-de-coherence-territoriale-du-pays-de-brest-scot/>

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 16 décembre 2024

Le lundi 16 décembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la Mairie.

Tous les Conseillers sont présents à l'exception de Madame Delphine PLUCHON, qui a donné pouvoir à Vanessa MOENNER, Monsieur Patrick GELEBART qui a donné pouvoir à Monsieur Antoine COROLLEUR, Madame Mallory LAMOUR qui a donné pouvoir à Marie-Christine LAINEZ.

Secrétaire de séance : Madame Vanessa MOENNER

Le compte-rendu de la réunion du 08 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

ADRESSAGE

Monsieur le Maire propose de valider le système d'adressage mis en place sur le territoire de la commune, en conformité avec les normes en vigueur. D'approuver la liste des nouvelles adresses des voies publiques, places, chemins et lieux-dits de la commune, telles qu'elles ont été définies par le service technique et l'assistance de la CCPI, de valider la numérotation des habitations et l'affectation des noms de rues, en tenant compte de l'historique de dénominations de lieux-dits. L'accord du Conseil vaudra validation officielle de l'adressage sur toute la commune et sera intégré à la base adresse nationale qui sert de référence à l'ensemble des services pour identifier les habitations, sièges d'entreprises et tous locaux professionnels ou particuliers. En effet, différentes applications utilisent cette base adresse que ce soit pour les secours, les pompiers, la poste, les livraisons etc...

Accord unanime.

AFFAIRES BUDGÉTAIRES

Monsieur Arnaud SANJOSE, Conseiller Délégué aux Finances présente une Décision modificative consistant à augmenter les crédits au chapitre 011 (Dépenses de fonctionnement (alimentation garderie, livres pour la bibliothèque, entretien des bâtiments par le service technique...) de 35 000 €, et au chapitre 65 (Charges financières (subventions, projection de film...)) est modifié par une augmentation de 4 000 € sur le compte 65748 pour un total de 39000 € d'une part, et à augmenter le chapitre 74 (Recettes de fonctionnement) de 35 000 €, répartie comme suit :20 000 € sur le compte 74733 (subventions départementales) et 15 000 € sur le compte 7478 (subventions reçues d'autres organismes), ainsi que le chapitre 75 (Recettes diverses) par une augmentation de 4 000 € sur le compte 75888 pour un total de 39000 €, d'autre part.

Accord unanime.

ZONE D'ACCELERATION DES ENR (ZAENR)

Monsieur le Maire présente un projet d'actualisation du schéma d'accélération des énergies nouvelles suite à des contacts qu'il a eu avec un investisseur potentiel visant à l'installation de trois à quatre éoliennes sur le territoire ouest de la commune, au nord du champ photovoltaïque. Ce projet s'inscrit dans une démarche de transition énergétique, visant à renforcer la production d'énergie propre et à contribuer à la réduction de l'empreinte carbone de la commune et pourrait s'inscrire dans le schéma régional des ENR qui fixe des objectifs à atteindre en Bretagne. L'implantation de ces éoliennes permettra de diversifier les sources d'énergie renouvelable, tout en répondant aux objectifs nationaux de développement durable et de lutte contre le changement climatique.

Accord unanime pour adapter en conséquence le zonage précédemment acté.

D'autre part, Monsieur le Maire signale que l'ADEME et le Conseil Régional financent un dispositif dénommé « les générateurs » en charge de stimuler de nouveaux projets de développement d'énergie renouvelable. A ce sujet, le parking du terrain de sports pourrait convenir à l'installation d'ombrières. Une étude a été faite et le potentiel de production semble intéressant. Le coût d'une telle installation serait de l'ordre de 316 000€. Compte tenu que la CCPI a créé avec la SEM énergies en Finistère, Monsieur le Maire propose que cette opération puisse être confiée à Iroise Solaire qui décidera de poursuivre ou non ce projet qui répond aux objectifs de développement des ENR dans le cadre des ZAENR. Accord unanime.

MOTIONS DE L'AMF

Monsieur le Maire présente la motion de soutien de l'AMF à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) qui joue un rôle clé dans le développement économique, social et culturel du Finistère, et son excellence académique est reconnue à l'échelle nationale et internationale. Toutefois, elle fait face à des difficultés financières qui entravent sa capacité à accomplir ses missions de service public. Les administrateurs de l'AMF 29 appellent l'État à rétablir une équité de financement entre les universités, en mettant fin aux inégalités de dotation par étudiant, et s'engagent à soutenir l'UBO pour défendre ses intérêts et favoriser son développement. Accord unanime.

AFFAIRES DIVERSES

Accord unanime pour revaloriser certaines prestations des tarifs communaux pour l'année 2025.

Accord unanime pour apporter son soutien à la proposition de l'association des maires du Finistère pour la motion relative aux conflits d'intérêts concernant les Elus.

Accord unanime pour soutenir la motion de l'UBO (Université de Bretagne Occidentale) pour demander des dotations de fonctionnement plus égalitaires entre universités.

Accord unanime pour verser une contribution solidaire pour Mayotte d'un montant l'équivalent de 1 euro par habitant pour venir en aides aux populations à la Fondation de France, solidarité Mayotte, soit 1300€.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 21h40.

TARIFS COMMUNAUX à partir du 1er Janvier 2025		
Objet	Tarifs 2024	Propositions
Photocopies A4 Recto	0,10 €	0,10 €
Photocopie A4 Recto Verso	0,20 €	0,20 €
Photocopie A3 Recto	0,50 €	0,50 €
Photocopie A3 Recto Verso	0,80 €	0,80 €
Photocopies Etat Civil	0,10 €	0,10 €
Annonce KATK	1,50 €	1,50 €
Location tables/la table	4,00 €	4,50 €
Location bancs/le banc	1,00 €	1,20 €
Location chaises/la chaise	0,20 €	0,30 €
Terre Végétale – m ³	4,00 €	4,50 €
Concession de 10 ans - 2m ²	55,00 €	56,00 €
Concession 10 ans - 4 m ²	110,00 €	113,00 €
Concession 10 ans – 6 m ²	165,00 €	169,00 €
Concession de 30 ans – 2 m ²	165,00 €	169,00 €
Concession de 30 ans - 4m ²	330,00 €	338,00 €
Concession de 30 ans - 6 m ²	495,00 €	507,00 €
Redevance assainissement part fixe	28,00 €	30,00 €
Redevance assainissement part variable	0,70 €	0,80 €
Location des terres Lauren Gélébart	115,00 €	127,33 €
Location des terres à Jo Fourn	831,00 €	892,35 €
Location des terres à Eric Corolleur	162,00 €	173,63 €
Location salle terrain de foot	160,00 €	160,00 €
Caution salle terrain de foot	300,00 €	300,00 €
Retard 1/2 heure de rdv pour état des lieux	40,00 €	40,00 €
Annulation 8 jours avant la date prévue	80,00 €	80,00 €
Kan Lévénez – durée 2 heures café	50,00 €	50,00 €
Kan Lévénez – (sans extension) repas	400,00 €	420,00 €
Kan Lévénez plus-value plancher bois pour toutes locations	100,00 €	100,00 €
Kan Lévénez repas de mariage plancher compris	700,00 €	720,00 €
Kan Lévénez : mariage et retour de noce plancher compris	900,00 €	930,00 €
Caution salle polyvalente	1 000,00 €	1 000,00 €
Annulation 2 mois avant date prévue	300,00 €	300,00 €
salle Enezen	250,00 €	260,00 €
caution Salle Enezen	500,00 €	500,00 €
Location salle cybéri@ simultanée à repas dans 1 salle	300,00 €	310,00 €
Location salle cybéri@ assoc. Hors commune	100,00 €	100,00 €
Location salle cybéri@ Entreprises : 1/2 journée ou soirée	200,00 €	210,00 €
Location salle cybéri@ Entreprises : journée	300,00 €	320,00 €
Location salle cybéri@ particuliers	55,00 €	60,00 €
caution salle Cybéri@	300,00 €	300,00 €
Ciné au cybéri@ : tarif adulte	5,00 €	5,00 €
Ciné au Cybéri@ : tarif réduit	4,00 €	4,00 €
Utilisation du boulodrome : caution	50,00 €	50,00 €
Bibliothèque adhésion famille		20,00 €
Bibliothèque adhésion individuelle		15,00 €
Rédaction acte administratif	1 000,00 €	1 000,00 €